

Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Royal

50, avenue Montgomery
Mont-Royal
H3R 2B3

Procès-verbal de la séance ordinaire du CÉ du 6 février 2019

Étaient présents :

Directeur : M. Charles **Vien**
Parents : Mme Chandra **Magill**; Mme Rima **Bazerji**; Mme Chafia **Chaker**; M.
Abdelghafour **El Hama**
Personnel enseignant : Mme Valérie **Lapointe**; Mme Claudine **Roy**; Mme Nathalie **Latour**
Personnel non-enseignant : Mme Geneviève **Tardivel**; Mme Joane **Veilleux**
Communauté :
Élèves : Éloïse **Loriot-Noël**; Liz Alba **Garcia Alvarez**

Absents : Mme Eleonore **Tcheuffa**; M. Claude **Lacasse**
Public:
Invité :

Afin d'alléger le texte, la forme masculine y prévaut mais est utilisée sans égard au genre.

Début de la séance : 19h00

1. **Mot de bienvenue et vérification du double quorum**

Après avoir constaté qu'il y avait double quorum, la présidente du CÉ, Mme Chandra Magill, souhaite la bienvenue à tous les membres présents, et déclare la réunion ouverte.

2. **Période de questions du public**

Il n'y a pas de public.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Après avoir ajouté les points 14.1 (*Consultation sur les OPC*; M. Charles Vien) et 14.2 (*Offre de conférence*; Mme Rima Bazerji), l'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Abdelghafour El Hama, secondé par Mme Joane Veilleux.

4. **Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2018**

Aucun suivi. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Chafia Chaker, secondée par Mme Rima Bazerji.

5. **Points des élèves et approbation des sorties éducatives**

Éloïse et Liz énumèrent à l'intention des membres du CÉ la liste des activités qui auront lieu à l'école à la Saint-Valentin cette année. En raison de la mini-controverse qui a entouré l'encan des « Valentins/ines » l'an dernier, la formule qui a été retenue est plutôt une compétition en couple sur la scène sur l'heure du midi. Un jury leur posera des questions afin de déterminer les couples qui se connaissent le mieux. Et il y aura bien sûr la vente de roses, de toutous et de cartes, et la journée sera sans uniforme. Le conseil étudiant suggère la création d'un compte Instagram qui lui permettrait à la fois d'être mieux connu et d'offrir plus de contenu. Du côté des nouveautés, on note la diffusion en direct sur le WEB des matchs de sport au gymnase de l'école, une heureuse initiative de M. Sébastien St-Gelais. Et enfin, les deux élèves proposent l'approbation d'un voyage à Chicago au printemps pour les élèves de 5^e secondaire, sous la gouverne de l'enseignante Mme Élise Lalonde. Après discussion, Mme Chandra Magill, secondée par M. Abdelghafour El Hama, propose l'approbation de cette sortie éducative.

6. La résolution concernant les mesures du MEES

Le MEES octroie des sommes importantes aux commissions scolaires et demande à ces dernières de les distribuer aux écoles en fonction des règles et des besoins de ces dernières. Pour la présente année scolaire, la CSMB a transféré à l'école secondaire Mont-Royal un montant de 155 221\$ dans le cadre de plusieurs mesures dédiées et protégées et M. Vien a fait parvenir aux membres du CÉ toute l'information en lien avec ces montants. Mme Nathalie Latour donne en exemple les mesures dédiées aux sorties éducatives (mesures 15186 et 15230) qui lui permettent cette année d'emmener plusieurs élèves au théâtre. Le but de la résolution, dont l'approbation est proposée par M. Abdelghafour El Hama, secondé par Mme Joane Veilleux, est d'attester officiellement que ces sommes ont bel et bien été transférées à notre école. Accepté à l'unanimité.

7. La résolution concernant les « Contenus en orientation scolaire et professionnelle » (COSP)

Les COSP sont une nouveauté cette année pour les écoles secondaires du Québec et représentent une nouvelle obligation- destinée aux élèves du premier cycle- pour ces dernières. Pour la présente année scolaire, l'école a démontré qu'elle se conforme aux exigences du MEES. Mme Valérie Lapointe, qui est impliquée dans ce dossier, fait état des nombreux efforts qui sont mis de l'avant par ses collègues et par elle-même. Après discussion, il est donc proposé par Mme Nathalie Latour d'approuver la proposition des conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du premier cycle du secondaire pour l'année scolaire 2018-2019. Mme Chandra Magill et M. Charles Vien signent sur le champ la résolution.

8. Le point sur l'installation des modulaires à l'école secondaire Mont-Royal et sur les travaux d'envergure à venir

En réponse aux questions des membres du CÉ, M. Charles Vien répond qu'il n'y a pas grand nouveau à annoncer, hormis le fait que les modulaires seraient maintenant au nombre de six, plutôt que de huit comme cela avait été récemment annoncé par le Bureau des grands projets de la CSMB. Mme Magill et M. Vien auront une rencontre avec la direction générale à ce sujet dans deux jours (i.e. le 8 février) et seront alors plus en mesure de donner de l'information. En ce qui a trait maintenant à l'agrandissement de l'école, les membres du CÉ discutent longuement au sujet des besoins des élèves et des membres du personnel en termes d'espace et de locaux. M. Vien note soigneusement les idées et s'engage à les transmettre à la CSMB en temps et lieu.

9. Calendrier PNE

Mme Joane Veilleux nous présente le calendrier pour janvier et février 2019. Il y aura un concours portant sur la prévention de l'intimidation, des ateliers pour faire la promotion d'une bonne estime de soi, de la zoothérapie, des ateliers sur la gestion du stress (animés par Mme Chandra Magill, que Mme Veilleux

remercie) et une tournée des classes portant sur l'orientation et la motivation scolaire. Il y aura également des initiatives du Comité des Jeunes entraînants et du Comité Environnement, de même que la visite de *Gris-Montréal*, et des ateliers à l'Académie Saint-Clément portant sur la gratitude et l'engagement. Bref, tout un début d'année pour nos PNE, que les membres du CÉ félicitent.

10. Le point sur le REM

Remis à la prochaine rencontre.

11. Révision du projet éducatif

M. Charles Vien projette sur le TBI la documentation en lien avec la révision du projet éducatif. Les trois enjeux (Milieu de vie sain et sécuritaire; Soutien aux élèves dans leur apprentissage et engagement scolaire), de même que les trois orientations (Assurer un milieu de vie sain, inclusif et accueillant, ouvert sur le monde et l'avenir; Soutenir les élèves lorsqu'ils traversent des difficultés dans leur parcours scolaire et responsabiliser les élèves face à leur apprentissage) sont maintenant bien campés. Il reste maintenant à élaborer des objectifs, des indicateurs et des cibles qui permettront de mesurer l'atteinte ou non de ces buts. Les membres du CÉ échangent longuement sur plusieurs avenues qu'il serait intéressant d'explorer pour l'école. Ce sujet reviendra à l'ordre du jour.

12. Consultation sur le temps consacré à l'enseignement des matières

M. Charles Vien présente la proposition de grille-matières pour la prochaine année scolaire. Cette proposition a été élaborée en collaboration avec le personnel enseignant de l'école, comme il se doit. Aucun changement n'est proposé en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} secondaire. Le changement proposé en 4^e secondaire est l'abandon du cours de mathématique TS. Plusieurs écoles publiques et privées fonctionnent déjà de la sorte, et qui plus est, même les éditeurs sont en train de délaisser ce parcours mathématique, ce qui en dit long sur sa popularité. Du côté pédagogique, il appert que le parcours SN est plus « collé » sur les sciences que le parcours TS, ce qui constitue un autre argument en faveur de notre décision, car n'oublions pas que l'écrasante majorité des élèves qui s'inscrivent dans un parcours mathématique enrichi désirent également s'inscrire dans les options en science. Afin de bien expliquer toutes ces motivations aux parents, ces derniers ont été invités à assister à une rencontre sur ce seul sujet à l'auditorium et l'idée a été très bien comprise et reçue. Pour ce qui est de la 5^e secondaire, aucun changement non plus, hormis un peu plus de souplesse pour les inscriptions en science. Ainsi, un élève pourra désormais s'inscrire en chimie **ou** en physique, alors que jusqu'ici, les élèves devaient automatiquement s'inscrire aux deux cours. Comme plusieurs n'avaient besoin que de l'un des deux pour leur parcours post-secondaire, c'est une nouveauté qui a séduit de nombreux parents, élèves et enseignants. Après discussion, l'approbation de la proposition de grille-matières est proposée par Éloïse Lorient-Noël, secondée par Liz Alba Garcia Alvarez. Accepté à l'unanimité.

13. Correspondance et CRPRN

Il n'y a pas de correspondance. Pour ce qui est du CRPRN, Mme Rima Bazerji nous apprend qu'à partir de l'an prochain, il n'y aura plus qu'un seul grand comité pour toute la CSMB plutôt que les quatre qui existent présentement (Regroupements Nord, Ouest et Sud, plus le Comité central). C'est évidemment un très important changement. La question du REM a également été discutée lors de la dernière réunion et les préoccupations des parents à ce sujet ont été relayées à la CSMB.

14. Autres points :

14.1. Consultation sur les OPC

Mme Chandra Magill rappelle aux membres du CÉ qu'il est important et qu'il est toujours temps de se prononcer dans le cadre de la consultation organisée par la CSMB concernant les principes et les critères de distribution des ressources (la consultation prend fin le 15 mars). Le document en question est assez volumineux et M. Charles Vien le résume à l'intention des membres du CÉ. Après discussion, il est

proposé que M. Vien fasse parvenir au SRF, au nom du CÉ, la liste des remarques et/ou suggestions élaborées par le CÉ, dont l'abandon de la subvention pour le PÉI (que le CÉ déplore), l'importance d'un ratio élèves/enseignant adéquat (parce que l'école ne sélectionne pas ses élèves) et l'ajout des ressources supplémentaires (nouvel adjoint, TES, surveillant, concierge, etc.) en prévision de l'arrivée des modulaires et en réponse à l'augmentation de la clientèle.

14.2. **Offre de conférence**

Mme Rima Bazerji nous suggère le nom d'un conférencier qui pourrait venir rencontrer les élèves et les parents à notre auditorium afin de leur parler d'éducation à la sexualité. Comme la personne en question a suscité une controverse dans les médias en raison de certaines de ses prises de position, les membres du CÉ proposent, après discussion, que l'école fasse plutôt appel aux services de la conférencière de *Tel-Jeunes* (une sexologue) qui a déjà offert une formation (très appréciée) au personnel de l'école cette année.

Levée de la séance à 21h36 adoptée sur proposition de Mme Chandra Magill.

Mme Chandra Magill
Présidente du CÉ

M. Charles Vien
Directeur